



PARIS 2024
JEUX PARALYMPHIQUES



PAYS HÔTE



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Appel a projet LABELLISATION « GENERATION 2024 »

Autour de la candidature de Paris 2024, l'Etat a engagé des mesures relatives au sport dans la société. Ces mesures issues de programmes interministériels visent à donner une résonance sur tous les territoires en mettant en place des projets partagés entre plusieurs acteurs.

GÉNÉRATION 2024, la création de ce label permet de développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Pour bénéficier du label, les écoles/établissements devront proposer UNE ou PLUSIEURS actions qui respectent le [cahier des charges](#) rédigé (DS/DGESCO/DGER) autour de quatre objectifs :

- le développement de projets scolaires structurants en partenariat avec les clubs sportifs du territoire ;
- l'organisation d'évènements promotionnels olympiques et paralympiques, avec l'appui du mouvement sportif local. L'année scolaire sera rythmée par au moins quatre temps forts : la fête du sport et la journée nationale du sport scolaire en septembre, la semaine olympique et paralympique en janvier et la journée olympique du 23 juin ;
- l'accueil et l'accompagnement des sportifs de haut niveau par l'aménagement de leurs cursus scolaire ;
- l'ouverture des équipements sportifs implantés au sein des établissements scolaires aux clubs et entreprises locales.

Les effets du label ne peuvent être évalués que sur plusieurs années. Les écoles/établissements volontaires s'engagent dès lors à mener la mise en place du cahier des charges sur une durée de trois années scolaires à compter de la rentrée de 2018

Pour cet appel à projet, il convient de remplir ci-dessous, l'identité de l'établissement ainsi que la ou les fiches en précisant les moyens mis en œuvre et les bénéficiaires.



PARIS 2024
JEUX PARALYMPHIQUES



Identité de l'école/établissement

NOM : école élémentaire Alexius de Lacroix

Adresse : Moulin à Eau 97130 CAPESTERRE B/E

Téléphone : 0690 49 51 03

Site web :

Nom Prénom du Chef d'établissement : Natacha VERMEULEN

Courriel : vermeulennatacha5@gmail.com

Projet porté par (classe, AS...) : classe de Mme VERMEULEN + association USEP Espoir de l'école

Identification de la personne chargée du projet (nom, prénom): Natacha VERMEULEN

Courriel : vermeulennatacha5@gmail.com

Identité de l'association sportive partenaire

NOM : association sportive et culturelle Espoir

Adresse : école Alexius de Lacroix Moulin à Eau 97130 CAPESTERRE B/E

Téléphone : 0690 49 51 03

Site web :

Nom du Président : Natacha VERMEULEN

Courriel : vermeulennatacha5@gmail.com

Identification de la personne chargée du projet (nom, prénom): Natacha VERMEULEN

Chaque fiche action doit obligatoirement accompagner le dossier complet (synthèse, documents explicatifs, conventions....)



PARIS 2024
JEUX PARALYMPIQUES



PAYS HÔTE



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Courriel

FICHE N° 1

Extrait du cahier des charges

Item	Exigences	Commentaires
Développement de projets structurants avec les clubs sportifs locaux	Organiser un événement commun (portes ouvertes sportives de l'école/EPLÉ, tournois, exhibitions ou autre animation)	Par exemple, sur la journée JNSS en début d'année scolaire ou sur une fête de fin d'année.
	Réaliser une information de l'offre sportive territoriale des clubs	Par exemple, sur la journée JNSS en début d'année scolaire, ou valoriser handiguide des sports pour les jeunes en situation de handicap.
	Signer une convention entre l'école/EPLÉ et des clubs (AS/club, section sportive/club...)	Créer une association USEP. Officialiser un partenariat et renforcer les mutualisations (équipement, matériel, encadrement) et co-construction d'animation. Monter des partenariats avec les IME.
	Organiser un voyage scolaire à thème sur un événement sportif	Faire découvrir un événement aux élèves en lien avec leur pratique, L'inscrire dans un projet transdisciplinaire.

Intitulé : Les matinées sportives

Objectifs :

Impliquer les délégués enfants USEP dans la construction d'une manifestation sportive

S'engager dans une action sur la valorisation du handicap

Mettre en œuvre des matinées sportives au sein de l'école, autour des APSA pratiquées par trimestre

Description :

Les enfants élus de l'association USEP organisent une fois par trimestre, une matinée sportive à l'attention des élèves de l'école. Ils se chargent du choix des disciplines mises en œuvre (en lien avec les jeux olympiques, les jeux innovants, les APSA pratiquées dans les classes).

Une partie réflexive est mise en œuvre sur plusieurs thématiques : le handicap, l'olympisme, l'égalité fille / garçon, le respect dans le sport.

Les enfants élus organisent les ateliers, prévoient le matériel. Ils proposent une rotation des classes dans les ateliers. Ils animent seuls les ateliers sur lesquels ils se sont positionnés.

Public Cible : élémentaire

Nbre Filles 70

Nbre Garçons 84

Chaque fiche action doit obligatoirement accompagner le dossier complet (synthèse, documents explicatifs, conventions....)



PARIS 2024
JEUX PARALYMPIQUES



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Type de partenariat :

Sollicitation de l'USEP et de ses ressources

Recherche de partenariat avec les associations handisport



PARIS 2024
JEUX PARALYMPIQUES



PAYS HÔTE



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



FICHE N° 2

Extrait du cahier des charges

Participation aux événements promotionnels olympiques et paralympiques	Organiser une action interne à l'école/EPLE	Mobiliser l'équipe EPS, voire d'autres disciplines (histoire, français,...) y inclure les jeunes en situation de handicap.
	Organiser une action concertée entre à l'école/EPLE et les clubs locaux/CDOS	Faire vivre les partenariats. Utiliser les ressources pédagogiques disponibles (CANOPE, CNOSF, le kit "valeurs de l'olympisme" de Play International, etc.).
	Faire intervenir un sportif de haut niveau (notamment les sportifs paralympiques) sur cette thématique dans l'école /EPL	Organiser un événement moteur pour créer une dynamique à l'intérieur de l'école/EPLE. Médiatiser de l'opération.
	Organiser un voyage scolaire à thème sur un site olympique	L'inscrire dans les EPI et/ou TPE et y inclure les jeunes en situation de handicap.

Intitulé : usépiades

Objectifs :

Organiser une manifestation autour des jeux olympiques
Sensibiliser les élèves à l'olympisme et aux jeux paralympiques

Description :

Des olympiades sont organisées lors d'une rencontre inter écoles USEP. Les activités sportives menées doivent relever d'une discipline olympique. Une sensibilisation aux jeux paralympiques est pratiquée à travers des jeux handisport (cecifoot, lancer contrarié, activités handisport).

Les élèves, en tant qu'acteurs de leur rencontre, participeront à des activités de sensibilisation, produiront des totems sur l'olympisme. Deux activités sur le handicap seront également menées : sport et handicap / sensibilisation aux différents types de handicap.

Un article sera produit par chaque classe participante, sur le thème du handisport.

Public Cible : élémentaire

Nbre Filles 100

Nbre Garçons 100

Type de partenariat :

Chaque fiche action doit obligatoirement accompagner le dossier complet (synthèse, documents explicatifs, conventions....)



PARIS 2024
JEUX PARALYMPHIQUES



PAYS HÔTE



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



FICHE N° 3

Extrait du cahier des charges

<p>Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau (dont jeunes en situation de handicap) code de l'éducation, article L.331-6, L.332-4; code du sport L.211-5, L.221-9</p>	<p>Aménagement ponctuel de la scolarité pour permettre la participation des élèves aux différentes compétitions fédérales</p>	<p>Répondre aux attentes des élèves sportifs et à celles de leurs parents compte tenu des contraintes compétitives (compétition de fin de semaine, besoin de déplacement, de récupération)</p>
	<p>Mise en place de classes à horaires aménagés sport ou "CHAS" dans l'EPLE</p>	<p>Libérer du temps libre dans l'emploi du temps pour pratiquer plus de sport (élèves de bon niveau régional non listés)</p>
	<p>Accompagnement des sportifs listés (horaires aménagés, suivi pédagogique individualisé, places d'internat dédiées) avec conventionnement CREPS/fédérations</p>	<p>Optimiser l'accompagnement des sportifs listés dans les structures labellisées du plan de performance fédéral ou PPF (horaires aménagés, suivi pédagogique individualisé, places d'internat dédiés)</p>
	<p>Mise en place des enseignements à distance pour les sportifs de haut niveau, et développement de ces modalités d'enseignement dans le cadre du réseau du "Grand INSEP"</p>	<p>Faciliter la mobilisation de cette forme d'enseignement répondant aux problématiques d'emploi du temps des sportifs. Mise en place d'un tutorat et d'un suivi personnalisé des sportifs de haut niveau.</p>

Intitulé :

Objectifs :

Description :

Public Cible :

Nbre Filles

Nbre Garçons

Type de partenariat :

Chaque fiche action doit obligatoirement accompagner le dossier complet (synthèse, documents explicatifs, conventions....)



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



FICHE N° 4

Extrait du cahier des charges

<p>Mise à disposition des équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations sportives et entreprises locales code de l'éducation les articles : L. 212-15, L. 213-2-2, L. 214-6-2 intégrant l'agenda d'accessibilité programmé AdAp</p>	<p>Délibération favorable du CA de l'EPLÉ sur l'ouverture</p>	<p>Inscription au CA de l'EPLÉ avant la fin d'année scolaire pour préparer programme de rentrée</p>
	<p>Signature d'une convention entre l'établissement, l'association utilisatrice (club ou entreprise) et la collectivité territoriale propriétaire pour l'ouverture en semaine.</p>	<p>Définir les modalités, le montant de la location et les mesures de compensation d'usage prises avec la collectivité (entretien et gardiennage). Faciliter la mise en place d'école ouverte en lien avec les clubs sportifs.</p>
	<p>Signature d'une convention entre l'établissement, l'association utilisatrice (club ou entreprise) et la collectivité territoriale propriétaire pour l'ouverture pendant les week-ends et les vacances scolaires.</p>	<p>Sécuriser les flux dans l'EPLÉ en rendant l'équipement sportif accessible de l'extérieur. Vérifier l'accessibilité des installations pour les handicapés.</p>
	<p>Réflexion menée sur l'entretien et sur le gardiennage, et/ou sur un projet de travaux d'ouverture indépendante de cet équipement sportif.</p>	

Intitulé :

Objectifs :

Description :

Public Cible :

Nbre Filles

Nbre Garçons

Type de partenariat :

Chaque fiche action doit obligatoirement accompagner le dossier complet (synthèse, documents explicatifs, conventions....)